

## Comité Départemental de Tennis de table

Compte-rendu de la réunion du comité directeur du lundi 9 avril 2018

Présents : Bernard Barascud, président, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Didier Mas et Alain Plassant.

Excusés : Gérard Gazagnes et Alain Ginestet.

Invitée : Alexandra Teyssié, agent de développement.

**1 : Local de rangement** Le local de rangement de Sébazac, loué par le Comité Départemental a été vendu par M. Layssac. Le matériel doit être déménagé. Le Comité Directeur approuve la location d'un nouveau local situé au lieu-dit Otholès, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, pour un loyer annuel de 360 €. Il est disponible mais devra être libéré, dans un délai limité, à la demande des propriétaires en cas de vente ou de mise en location ou de règlement de la succession. Gilbert Douls se charge du déménagement et sollicite des bonnes volontés pour l'aider. Il continuera à gérer les mises à disposition des clubs du matériel entreposé.

**2 : Organisation du Top 16 et Top 8 féminin** La salle des fêtes de la commune du Monastère a été réservée pour l'organisation des Top 16 et Top 8 féminin. Un chèque de caution de 600€ doit être remis à la mairie mais la location est consentie à titre gracieux. Le club d'Olemps sera sollicité pour le prêt de tables. Il lui sera également proposé de gérer une buvette sandwicherie. Les huit tables seront installées le samedi 2 juin à 19 h. Laurent Gaudel prendra contact avec la mairie pour y accéder préalablement en vue d'établir un plan d'aménagement de cette compétition qui se déroulera le dimanche 3 juin de 11 h à environ 17 h. La promotion de cette compétition sera assurée par le site du Comité Départemental et la presse quotidienne départemental. Il est demandé aux clubs du département de contribuer à cette promotion car cette compétition élitiste doit valoriser notre discipline sportive. Pour respecter les compétiteurs, il n'est pas prévu de sonorisation mais la planification sera communiquée par voie d'affichage. Il est également prévu de réaliser des photos et vidéos qui seront diffusées sur le site du Comité. La plupart des compétiteurs ont annoncé leur participation mais d'autres restent attendues et espérées.

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remis aux trois premiers des catégories masculine et féminine ainsi qu'un bouquet aux féminines et un coffret gourmand pour les trio du podium masculin.

**3 : Restructuration de la Commission Sportive** Laurent Gaudel, président de la commission propose la nomination d'Alain Garcia-Bonet au titre de vice-président, en reconnaissance de son implication, notamment pour proposer une refonte du règlement du critérium départemental. Alain souhaiterait participer à une formation de juge-arbitre pouvoir s'impliquer pleinement dans cette mission. Qu'il en soit chaleureusement remercié car les vocations pour la fonction se raréfient de façon inquiétante.

Durant cette réunion, Laurent et Alain vont oeuvrer au tirage des rencontres des équipes clubs qui vont participer à la Coupe Jean Lespert à Entraygues.

**4 : Stage de fin la formation élite jeunes** Les inscription restent rares, tardives et les renoncements sont diversement prétextés. Afin d'en maîtriser le coût pour le Comité et pour les familles ou les clubs concernés, il est impératif d'adapter les réservations de véhicules et de mobil-homes. Les encadrants

doivent être détenteurs d'une licence. Alexandra Teyssié s'est déplacée à Toulouges et Canohes pour découvrir les hébergements et installations sportives.

**5 : Stages et formations** Le stage départemental prévu à Lioujas le dimanche 22 avril à Lioujas doit être transféré à Marcillac, avec l'accord de Gérard Durand et du Comité Départemental car la salle de sports de Lioujas n'est pas disponible.

Les inscriptions pour le stage multisports organisé par Lydie Plano et Alexandra Teyssié sous l'égide du Comité Départemental se déroulera du lundi 16 au jeudi 19 avril inclus mais la journée du vendredi 19 est annulée en raison d'un nombre d'inscriptions insuffisant.

Le Comité Départemental accorde une aide de 35 € pour la participation de Guillaume Gaziglia à un stage en Lozère.

**6 : Création d'une entente** Le club de Decazeville envisage d'engager une équipe en entente avec le club voisin de Maurs. Bernard Barascud informe des modalités règlementaires. Cette entente doit être validée courant mai par le Comité Départemental qui doit en informer les deux ligues concernées. En cas d'accession en championnat régional, c'est la ligue concernée (en l'occurrence le club premier nommé) qui gèrerait l'inscription en compétition et qui devrait en aviser les instances concernées.

**7: Pérennisation de l'emploi de l'agent de développement** L'emploi aidé de l'agent de développement Alexandra Teyssié arrive à son terme au mois de juin 2018 et son renouvellement s'avère problématique dans un contexte de restrictions budgétaires drastiques en ce domaine par les services de l'état. Après des entretiens avec Alexandra pour bien cerner ses souhaits professionnels, le président Bernard Barascud, a multiplié les prospections, démarches et les rencontres auprès des diverses instances administratives afin de préserver cet emploi au service des licenciés via les clubs affiliés et du vivier d'adhérents que constituent les écoles, accueils de loisirs ou opérations ponctuelles de promotion. Bernard s'est aussi beaucoup investi pour convaincre de la pertinence du sport santé ou sport sur ordonnance, pour les bénéficiaires potentiels mais aussi pour constituer un complément d'activité pour l'éventuel nouveau poste d'Alexandra. Il s'avère néanmoins essentiel et prioritaire que les clubs du département acceptent d'utiliser ses services pour contribuer à la pérennisation du poste. Cette opportunité pourrait compenser partiellement les interventions de l'agent de développement réalisés dans les écoles à la faveur des réformes des rythmes scolaires aujourd'hui remis en cause. Il est donc suggéré d'organiser une réunion des dirigeants de clubs, préalablement à l'assemblée générale, afin d'étudier toutes les actions susceptibles de favoriser la progression qualitative et quantitative du tennis de table, un meilleur relationnel entre clubs et d'œuvrer collectivement pour le rayonnement de notre discipline.

Cette réunion est fixée au **lundi 20 mai à 20 h à la salle du club d'Onet le Château.**

Rien n'est acquis ni clairement défini en l'état actuel des négociations menées par le président. Il n'est pas exclu qu'un emploi partiel d'Alexandra soit complété par un emploi partiel complémentaire sous l'égide d'une autre structure.

Il est en tous évident qu'un éventuel prolongement de la mission d'agent de développement n'a été rendu possible que par les multiples formations suivies et qui ont été couronnées par la formation DEJEPS. Cette formation spécifique tennis de table est garante d'une compétence avérée et incontestable dont doivent prendre conscience tous les dirigeants, éducateurs de clubs et pratiquants.

**8: Autres sujets :** Bernard a représenté notre Comité à l'assemblée générale du CDOS importante pour ses thèmes abordés et au devant d'une importante participation. A la Mission Locale à Rodez, dans le cadre de fin de contrat de l'Emploi Aidé d'Alexandra, avec Bernard, ils ont dressé le bilan final des activités et missions opérées, des formations suivies et diplômantes ainsi qu'abordé la pérennisation de son emploi dans notre structure. De ce rapport en découlera l'Attestation d'Expérience Professionnelle remise à Alexandra.

Suite plan de formation d'Alexandra : module proposé par efFORMip « Diabète et APS, mardi 10 avril à Toulouse dans le cadre du cursus « Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale ». Le dernier module « Sport cancer » sera fait le 9 juin à Montpellier.

Bernard sera durant l'après midi du 12 avril avec les divers services de la DDCSPP pour étudier toutes les possibilités du maintien de l'emploi d'Alexandra. En dernière alternative et avant ce 23 avril, Bernard déposera un dossier d'aide Emploi CNDS 2018 durant 4 ans en délivrant une note d'opportunité, une fiche de poste et les 5 prochains budgets prévisionnels du CD Ping 12. Seront aussi finalisées les demandes CNDS « accès à la pratique » et « sport santé ».

Avec Alexandra, Bernard n'a pu participer aux rencontres à Balma proposées par la LOTT à l'occasion des venues de Bernard BOUSIGUE (DTN) et Damien LOISEAU ( responsable de la détection nationale). Un compte rendu est joint et accessible sur note site.

Bernard communique aux membres du bureau la chronologie de l'éviction de Guy LETROT Vice président en charge des finances. Et il précise que ce 7 avril le conseil fédéral a décidé la création d'un fonds consistant à soutenir l'investissement fédéral qui sera financé par des des apports de subsides des ligues et des comités avec droits de reprise. J DOLLE proposera au prochain comité de ligue la création d'une structure identique.

Et, même s'il n'est pas tenu de le faire savoir et encore moins de l'établir, Bernard fait au don au CD Ping12 de 1225€ de ces frais engagés durant l'année 2017.

Enfin, les préparations à la tenue de l'AG du CD Ping 12 du 30 juin et celle de l'UNATT (arbitres) des 25 et 26 août ont été abordées.

Le président Bernard Barascud

Gilbert Douls, secrétaire général